



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F-75231 PARIS CEDEX 05

Secrétariat général

Tél. : (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@smf.emath.fr

Publications

Tél. : (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. publications@smf.emath.fr

Comptabilité

Tél. : (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptabilite@smf.emath.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 - Luminy
F-13288 MARSEILLE
CEDEX 09
Tél. : (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. abonnements@smf.emath.fr

PV du Conseil d'Administration de la SMF du 26 juin 2020

Membres du CA présents : R. Abdellatif, S. Ballet, F. Bayart, H. Biermé, J. Buzzi, J.-R. Chazottes, R. Danchin, D. Dos Santos, B. Duchesne, F. Ducrot, F. Durand, A. Ernoult, C. Fermanian, J. Germoni, M. Guenais, H. Helfgott, S. Monniaux, M. Puel, B. Rémy, F. Vandebrouck et M. Zani.

Invités : P. Foulon et P. Hubert, C. Ropartz

Procuration : E. Miot.

Excusés : F. Hélein, C. Lacour, A. Quadrat et S. Vaienti.

I- Approbation du PV du CA du 16 mai 2020

Le PV du CA du 18 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité (moins une abstention) des présents ayant pris part au vote.

II- Élections

2.1- Présentation des membres du CA : les nouveaux membres élus en 2020 sont Ramla Abdellatif (Amiens), Stéphane Ballet (Aix-Marseille), Harald Helfgott (IMJ et Göttingen), Evelyne Miot (Grenoble) et Fabrice Vandebrouck (Paris). Sont réélus Jean-René Chazottes (Ecole polytechnique), Raphaël Danchin (Créteil) et Jérôme Germoni (Lyon).

2.2- Election du Président : Fabien Durand se porte candidat à la présidence de la SMF. Il rappelle qu'il est entré au CA de la SMF il y a un an, et au Bureau en tant que trésorier adjoint, mais précise qu'il avait pris contact avec S. Seuret il y a deux ans pour une éventuelle présidence. F. Durand présente ses projets pour la SMF. Outre la continuation du travail commencé sous la présidence précédente, il donne entre autres comme exemples l'Open Access pour certaines collections de la SMF et la publication de livres en anglais.

Fabien Durand est élu Président de la SMF à l'unanimité des 21 votants.

2.3- Election du Bureau :

Fabien Durand propose le bureau suivant :

VP Cellule de Diffusion : Stéphane Ballet.

VP Enseignement : Mélanie Guenais.

VP Publication : Frédéric Bayart.

Trésorier : David Dos Santos.

Trésorier adjoint : poste à pourvoir.

Secrétaire : Raphaël Danchin.

Chargé de mission « outils numériques » : Jérôme Germoni.

Chargé de mission « grand public » : Jérôme Buzzi.

Sont invités au Bureau le directeur du CIRM (Patrick Foulon puis Pascal Hubert) et Claire Ropartz, *secrétaire administrative de la SMF.*

Le Bureau est élu à l'unanimité des 21 votants.

2.4- Nomination des chargés de mission :

Chargé de mission « relations avec Mathrice » : François Ducrot.

Chargé de mission « événements de la SMF » : Raphaël Danchin.

Chargée de mission « droits de l'homme » : Hermine Biermé.

Correspondants locaux : poste à pourvoir.

Chargée de mission parité : Marjolaine Puel.

Compte twitter : Bruno Duchesne.

Responsable MathC2+ : Stéphane Seuret.

Responsable 150 ans de la SMF : poste à pourvoir.

Remise aux normes du règlement intérieur : poste à pourvoir.

Le Conseil approuve la nomination des chargés de missions, et autres tâches liées à la SMF, à l'unanimité des 21 votants.

2.5- Programme de travail pour 2020-21 :

Sauf cas de force majeure, les prochains CA auront lieu les :

Samedi 7 novembre 2020 de 9h30 à 13h30,

Samedi 23 janvier 2021 de 9h30 à 13h30,

Vendredi 21 mai 2021 de 9h30 à 13h30,

Vendredi 25 juin 2021 de 9h30 à 13h30.

La prochaine AG se déroulera le 11 juin 2021.

Les Bureaux sont prévus les :

Vendredi 18 septembre 2020 13h-17h

Vendredi 6 novembre 2020 13h-17h

Vendredi 11 décembre 2020 13h-17h

Vendredi 22 janvier 2021 13h-17h

Vendredi 19 mars 2021 13h-17h

Vendredi 16 avril 2021 13h-17h

Jeudi 20 mai 2021 13h-17h

Vendredi 25 juin 2021 14h00-17h

2.6- Vote pour les pouvoirs :

Le CA doit :

- a) donner pouvoir à Fabien Durand (Président), David Dos Santos Ferreira (trésorier), et au trésorier adjoint sur l'ensemble des comptes bancaires et postaux ouverts au nom de la Société Mathématique de France à Paris (BNP, Banque Postale) et à Marseille (Société Générale) ;
- b) donner pouvoir à Pascal Hubert, Sylvie Monniaux et Stéphane Ballet sur le compte « Société Mathématique de France » Société Générale (Marseille) ;
- c) autoriser S. Albin, O. Boubakeur, M.-F. Koussémon, C. Munusami, M. Rodriguez et C. Ropartz, à effectuer toutes les opérations postales ;

- d) confirmer l'adresse postale de la SMF : en effet toute correspondance postale ou bancaire doit être envoyée à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie 75231 Paris cedex 05.
- e) donner pouvoir à Fabien Durand (Président) et Pascal Hubert sur les comptes bancaires ouverts au nom de CIRM-SMF à la Société Générale (n°37261712 et 37280704).

Ces cinq résolutions sont adoptées à l'unanimité des 19 votants.

III- Vie de la SMF et de la communauté

3.1- Adhésions et commandes : les ventes de livres et d'articles sont en forte baisse par rapport à 2019. Les adhésions sont également en baisse. Fort de l'expérience des années précédentes, le Bureau va faire une relance ciblée visant les anciens adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation.

3.2- SMF et crise sanitaire : après plus de trois mois de fermeture totale, l'IHP va rouvrir le 29 juin. L'IHP étant toujours en travaux, ce qui occasionne un inconfort pour travailler, et l'été étant une période de grandes chaleurs dans les bureaux de la SMF, F. Durand propose de prolonger partiellement le télétravail jusqu'en septembre, vu ces mauvaises conditions de travail.

3.3- Détachement des agrégés-docteurs : comme chaque année, il faut négocier avec certains rectorats pour faire accepter le détachement d'agrégés-docteurs qui ont obtenu un poste d'ATER ou un post-doctorat. Cette année, déjà quelques refus ont été répertoriés. Les correspondants locaux seront sollicités afin de diffuser plus largement le soutien que peut apporter la SMF lors d'un recours en cas de refus d'une demande de détachement.

3.4- Droits de l'Homme : Tuna Altinel, MCF à l'université de Lyon 1, est emprisonné en Turquie depuis le 11/05/2019, car signataire de la pétition « academics for peace » en 2016. Il a été acquitté pour le chef d'accusation « propagande pour une organisation terroriste » le 16/09/2019, puis pour le chef d'accusation « appartenance à un groupe terroriste » qui a été requalifié en « propagande terroriste » le 19/11/2019. Un nouvel acquittement le 24/01/20, mais le procureur de la République s'est pourvu en cassation le 21/02/2020, et Tuna Altinel n'a pas été libéré. Récemment, 229 lettres ont été envoyées aux juges de la cours d'appel.

3.5- Collectif des sociétés savantes : pour rappel, la SOCACAD (sociétés savantes académiques de France) a été créée en 2018, et diffuse une dizaine de textes par an. Le dernier en date est une lettre sur la LPPR envoyée à F. Vidal, et dénonçant le financement sur projets à courts terme, au détriment des budgets récurrents des grands organismes de recherche. En réaction à ce texte, la Ministre de la Recherche, F. Vidal, a proposé de rencontrer des membres de la SOCACAD lors d'un dîner, le 7 juillet 2020.

3.6- Prix d'Alembert et Ferrand : J. Buzzi présente brièvement les résultats des Prix d'Alembert et Ferrand 2020. Le Prix d'Alembert est décerné au projet « Les maths dans tous leurs états » porté par l'association « Les Maths en Scène », et le

Prix Ferrand, à « La Grande Vadrouille », projet porté par l'association « La Grange des Maths ».

IV- Enseignement

Un texte est en préparation, A l'initiative de L. Nyssen et de S. Seuret, un texte dénonçant les dangers que comporte l'enseignement à distance complet ou hybride, s'il devait se pérenniser. F. Durand suggère que l'on fasse un appel à témoignages sur l'enseignement à distance.

Concernant la mise en place du nouveau programme de mathématiques dans les lycées, il n'y a malheureusement pas de retour objectif, car le confinement a tout bouleversé.

V- CIRM

P. Foulon rappelle au CA que la crise sanitaire a entraîné l'annulation de 46 événements concernant 2180 participants. Quatre de ces événements (270 participants) ont été reportés à l'automne 2020, et 13 autres (475 participants), à l'année 2021. Des événements annulés ont eu lieu sous forme virtuelle, et ont eu, pour certains d'entre eux, un audimat important.

Pour 2021, on prévoit 4048 participants, et l'on espère des événements supplémentaires au fil de l'eau.

Au CIRM, le travail en présentiel reprend progressivement, conjointement à une baisse du chômage technique pour le personnel SMF. Le personnel EUREST, en revanche, est toujours au chômage total.

Si l'épidémie ne reprend pas, le CIRM va vraiment redémarrer le 21 août, pour être en ordre de marche le 31 août.

P. Foulon rappelle finalement que le coût réel d'un séjour au CIRM est proche de 1 000 euros, alors qu'un participant, adhérent ou pas, ne doit déboursier guère plus de 500 euros, le reste étant subventionné par l'INSMI, le Ministère de la Recherche, l'AMU, le Labex CARMIN (UPMC), AMU, la SMF et la région SUD.

VI- Publications

6.1- Avancement des publications : le retard à l'impression est en train d'être résorbé. Par exemple, les volumes 415 et 416 d'*Astérisque* (hommage à J.-C. Yoccoz) viennent de paraître.

6.2-Passage en Open Access : comme préconisé par l'EMS, on s'oriente vers un Open Access pour « Panoramas et Synthèses » et « Cours spécialisés » à partir d'un seuil que l'on aura fixé.

6.3-Consentement à publier : une procédure en ligne a été mise en place pour la publication de tous les articles dans les revues de la SMF. Il ne s'agit pas d'un copyright : l'auteur peut mettre l'article publié sur sa page web.

VII- Votes et décisions

- Le PV du CA du 18 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité (moins une abstention) des présents ayant pris part au vote.

- Fabien Durand est élu Président de la SMF à l'unanimité des 21 votants.

- Le Bureau est élu à l'unanimité des 21 votants.
- Le Conseil approuve la nomination des chargés de missions, et autres tâches liées à la SMF, à l'unanimité des 21 votants.
- Les différents pouvoirs sont adoptés à l'unanimité des 19 votants.

8- Tâches

- Trouver un trésorier-adjoint d'ici le prochain CA.
- Trouver un responsable « correspondants locaux ».
- Trouver un responsable de l'organisation des 150 ans de la SMF, en 2022.
- Trouver un membre du CA pour mettre à jour le règlement intérieur.